



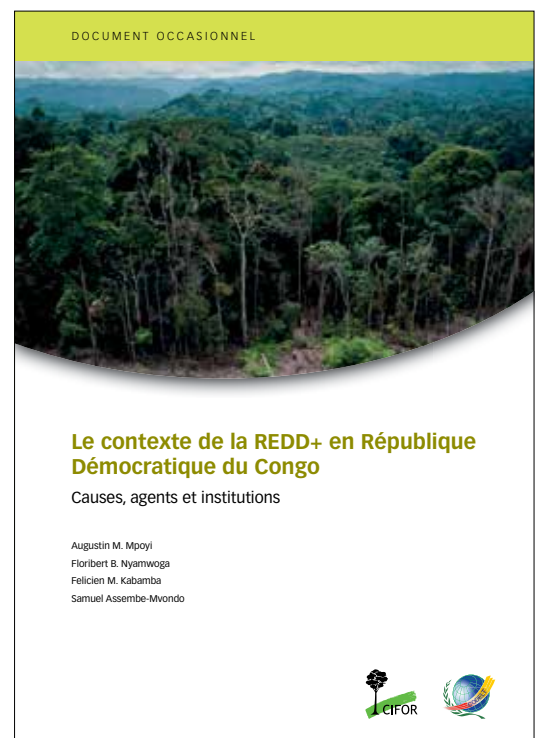
Le contexte de la REDD+ en République Démocratique du Congo

Causes, agents et institutions

Augustin M. Mpoyi, Floribert B. Nyamwoga, Felicien M. Kabamba et Samuel Assembe-Mvondo

La revue du contexte de la mise en place du mécanisme de la Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD+) en République Démocratique du Congo (RDC) rentre dans le cadre général du Module 1 de l'étude comparative globale sur la REDD+ (connue sous le sigle anglais de *GCS-REDD*) que conduit le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR). L'objectif général de cette étude globale est de mettre à la disposition des preneurs de décisions, des praticiens, des bailleurs de fonds et de la communauté scientifique des informations fiables portant sur les dynamiques d'actions nationales se rapportant au mécanisme REDD+. En effet, les discussions sur la REDD semblaient initialement se focaliser principalement sur la construction d'une architecture globale et la mise en place d'un instrument multilatéral susceptible de succéder au Protocole de Kyoto. Cependant, depuis la 14^{ème} session de la Conférence des Parties (CoP 14) qui s'est tenue à Poznan en 2008, on observe que les débats sur la faisabilité de la REDD+ s'orientent plus actuellement vers les dynamiques d'actions aux échelles nationale et locale. Il apparaît dès lors nécessaire de mieux comprendre, analyser et expliciter le contexte institutionnel domestique dans lequel la REDD+ se développe.

L'étude comparative globale a déjà été initiée par le CIFOR et ses divers partenaires nationaux, dans huit pays tropicaux à travers le monde : Brésil, Bolivie, Cameroun, Indonésie, Népal, Pérou, Tanzanie et Vietnam. A ce premier groupe, il faudrait désormais ajouter la RDC, qui est au centre de la présente analyse. Dans cette perspective, la présente revue est construite sur les approches extractives. Tout d'abord, elle se nourrit des rapports, articles, livres et autres documents publiés ou non sur la RDC, se rapportant directement à la gestion des forêts, aux institutions socioéconomiques et politiques et à des thématiques connexes. À cet effet, certaines données quantitatives issues de diverses sources peuvent parfois apparaître



La version complète de cet ouvrage est disponible sur cifor.org/REDD-RDC



contradictoires et conflictuelles. Ensuite, des entretiens semi-structurés ont été conduits avec des experts du secteur forestier opérant en RDC. Enfin, des constats sont faits à partir de l'observation des participants.

De manière globale, la revue met en exergue le panorama suivant : bien que disposant du deuxième grand potentiel forestier tropical du monde après le Brésil, susceptible donc de contribuer aux efforts globaux d'atténuation des effets pervers imputables aux changements climatiques, et ayant déjà fait quelques avancées dans la mise en place du mécanisme REDD+ au niveau domestique (R-PP approuvé, FIP disponible, création de la coordination nationale et des groupes de travail thématique etc), le profil REDD+ de la RDC est néanmoins caractérisé par plusieurs insuffisances et des déficiences structurelles avérées dans des institutions étatiques, notamment en termes de mauvaise gouvernance ; une quasi-absence de l'autorité de l'État dans certaines régions de son territoire ; des capacités domestiques insuffisantes pour enclencher des réformes politiques sectorielles compatibles avec les exigences de la REDD+ ; une indisponibilité des ressources humaines, matérielles et financières autonomes. Cette lecture rejoint d'ailleurs

celle qui considère déjà la RDC comme étant un « État fragile » au sein de la communauté des bailleurs de fonds internationaux.

Une telle situation faite de déficits structurels est imputable à la fois aux nombreux dysfonctionnements qui plombent les institutions contemporaines et à la genèse ensanglantée de l'État congolais. De surcroît, la résurgence d'un véritable front armé rebelle à la frontière avec la République du Rwanda, ne favorise pas l'adoption et la mise en place de la REDD+. Ce dernier facteur nourrissant, à lui seul, une instabilité sociopolitique au risque de conforter un régime politique en manque de légitimité démocratique nécessaire auprès de ses populations déçues et meurtries. Par conséquent, au regard de la situation actuelle de la RDC, il s'avère d'une part difficile, voire quasi-impossible, que la REDD+ soit mise en œuvre dans ce contexte d'instabilité permanente ; d'autre part, que les critères des 3E+, qui désignent l'efficacité, l'efficience et l'équité, du mécanisme REDD+, soient réalisables dans un climat d'incertitude sociopolitique. Une telle lecture provisoire pourrait apparaître abrupte et prématurée auprès de certains acteurs. Mais, elle confirme l'observation déjà faite par Trefon (2009), qui avait noté l'échec relatif des principales grandes initiatives et autres projets menés dans le cadre de la réhabilitation de l'État congolais. La responsabilité de ces résultats en demi-teinte étant imputable à la fois, à la coopération internationale et aux autorités congolaises. Cependant, la REDD+ étant conçue comme un nouvel instrument de la gouvernance forestière (en lien avec les préoccupations climatiques) susceptible de générer des financements et suggéré par la communauté internationale, pourrait néanmoins induire des réformes des politiques sectorielles, notamment dans une perspective de construction d'une gouvernance décloisonnée et cohérente des ressources foncières, forestières, minières et d'aménagement du territoire. Enfin, les acteurs internationaux et les forces vives nationales devraient veiller au préalable à : remettre de l'ordre public ; instaurer l'autorité d'un État légitime et une paix sociale, en se basant sur les principes du constitutionalisme démocratique pour imprégner la scène sociopolitique.

Photographies par Ollivier Girard/CIFOR, CODELT et Bobulix/Flickr



Australian Government
AusAID



Cette recherche a été menée par le CIFOR dans le cadre du programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie. Ce programme collaboratif vise à améliorer la gestion et l'utilisation des forêts, de l'agroforesterie et des ressources génétiques des arbres à l'échelle du paysage, des forêts aux exploitations agricoles. Le CIFOR dirige ce programme collaboratif en partenariat avec Biodiversity International, le CIRAD, le Centre international d'agriculture tropicale et le Centre mondial de l'Agroforesterie.

cifor.org

ForestsClimateChange.org



Centre de recherche forestière internationale

Le CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est un centre de recherche du Consortium du CGIAR. Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. Le CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.

